

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 août 2026 à Cléry St-André

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

La Commission de vérification des comptes du COMITE DU LOIRET DE TENNIS DE TABLE s'est réunie le 24 août 2026 au siège du Comité ;

Daniel POULIN et Fabrice VILLIERS, élus lors de la dernière A.G. du 12/09/2025, sont venus vérifier les comptes du Comité du Loiret Tennis de Table.

Les pièces comptables émises au cours de la saison 2025/2026 ont été vérifiées par sondage.

Il n'a été constaté aucune anomalie préjudiciable au Comité, ni dans les opérations, ni dans la présentation du bilan et du compte de résultat qui restent conformes à celle des années précédentes.

Nous constatons la parfaite tenue des comptes.

La trésorerie au 30 juin 2026 s'élève à **113.020,28 euros**, dont le Fond de Solidarité Covid d'un montant de 48 084 €.

Ces liquidités réparties sur les différents comptes sont bien présentes :

- COMPTE COURANT CACL : 32 521,09 euros
- LIVRET A CACL : 78 113,47 euros
- CAISSE : 97,72 euros
- PARTS SOCIALES CA : 2.288,00 euros

Cette année nous constatons un bénéfice de **12.847 euros**

Adrien, trésorier bénévole, gère avec Michel le trésorier adjoint, Edith la secrétaire générale assistée de Florian, la comptabilité du Comité.

Nous les remercions, et nous vous proposons de leur donner quitus.

Les Vérificateurs aux comptes,

Daniel POULIN



Fabrice VILLIERS

